



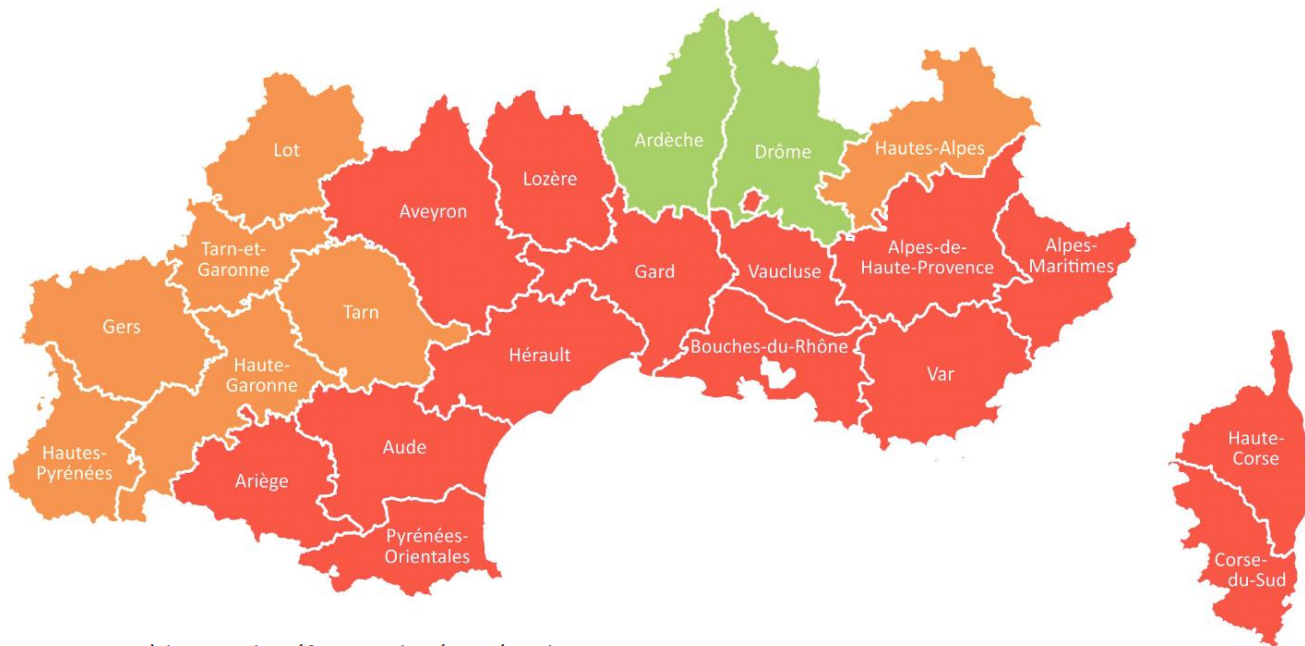
15 septembre 2023

**PRÉFET  
DE LA ZONE  
DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ  
SUD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Conférence de presse  
sur les pluies intenses et inondations  
(focus sur les épisodes méditerranéens)**

Tous les départements de la zone Sud sont concernés par les inondations,  
dont 14 exposés à des épisodes méditerranéens et 2 hors zone Sud.



■ Départements de l'arc méditerranéen appartenant à la Zone de Défense et de Sécurité Sud

■ Départements de l'arc méditerranéen hors de la Zone de Défense et de Sécurité Sud

■ Autres départements exposés à des pluies intenses appartenant à la Zone de Défense et de Sécurité Sud

Exemple de crue rapide :

*Vidéo 1* : *crue sur la commune de Saint-Jean-du-Gard le 19 septembre 2020 (Gard)*



Les inondations en Grèce qui ont ravagé la région de Thessalie

10/09/2023



Les inondations en Grèce qui ont ravagé la région de Thessalie

10/09/2023

Le village inondé de  
Palamas, près de Karditsa,  
au centre de la Grèce  
08/09/2023



L'Est de la Libye, autour de la ville de Derna, est devenu un champ de ruines  
12/09/2023



Derna Zoom via @WxNB




Les inondations qui ont dévasté la ville de Derna dans l'est de la Libye  
12/09/2023



## La stratégie zonale de prévention des risques d'inondation 2022-2024

### 5 axes d'action :

1. Renforcer l'information préventive et développer la culture du risque ;
2. Développer le partage d'expérience et la montée en compétences des acteurs ;
3. Aider au développement de l'anticipation locale des crises et en tirer des enseignements pour l'avenir ;
4. Favoriser l'innovation et l'expérimentation de nouveaux outils et démarches pour améliorer la performance de la prévention des risques ;
5. Assurer une expertise, un accompagnement et un appui technique thématique auprès des acteurs du territoire pour mieux appréhender les risques d'inondation.

  
PRÉFET  
DE LA ZONE  
DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ  
SUD  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le Préfet

Marseille, le 18 NOV. 2021

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Mission Inter-régionale « Inondation Arc Méditerranéen »  
S&S n. 2432

Le Préfet de la zone de défense et de sécurité sud

à

(Liste des destinataires, in fine)

**OBJET** : Approbation de la stratégie zonale de prévention des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen sur la période 2022 – 2024  
**RÉFÉRENCE** : Courrier du 24 août 2021 du Préfet de zone de défense et de sécurité sud relatif à la consultation sur le projet de stratégie zonale de prévention des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen sur la période 2022 – 2024  
**P.J.** : Stratégie zonale de prévention des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen sur la période 2022 – 2024

Le 22 juillet 2019, la première stratégie zonale de prévention des risques d'inondation a été approuvée. Le premier cycle 2019-2021 de sa mise en œuvre, animé par la mission interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » (MIAM) en lien avec vos services et ceux de la zone de défense, s'achève.

Des bilans annuels des actions réalisées dans le cadre de la stratégie zonale vous ont été transmis chaque année et témoignent de l'intérêt de cette feuille de route et de l'animation zonale associée.

Les nombreux événements survenus depuis son approbation en juillet 2019 (notamment les inondations dans les Alpes-Maritimes et le Var en 2019; les conséquences des tempêtes Gloria et Alex en 2020, les événements survenus en 2021 (Var, Gard et Bouches-du-Rhône), ainsi que les effets attendus du changement climatique, nous invitent à poursuivre notre action en faveur de la prévention des risques d'inondation et de la préparation de nos territoires à faire face.

Ainsi, il m'est apparu essentiel d'actualiser la stratégie zonale pour un second cycle de mise en œuvre. À cette fin, et par courrier cité en référence, je vous ai consultés sur le projet de stratégie zonale de prévention des risques d'inondation sur l'Arc Méditerranéen sur la période 2022 – 2024.

Les retours de consultation reçus témoignent de votre satisfaction quant au travail déjà accompli et de la volonté commune de disposer à court terme d'une feuille de route pluriannuelle actualisée.

Par le présent courrier, je vous transmets la stratégie zonale approuvée en vue de la prévention des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen sur la période 2022 – 2024.

Cette stratégie zonale s'articulera, comme pour le premier cycle, autour des cinq axes transverses suivants :

- Axe I - Renforcer l'information préventive et développer la culture du risque ;
- Axe II - Développer le partage d'expérience et la montée en compétences des acteurs;
- Axe III - Aider au développement de l'anticipation locale des crises et en tirer des enseignements pour l'avenir ;
- Axe IV - Favoriser l'innovation et l'expérimentation de nouveaux outils et démarches pour

Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Place Félix Baret - CS 8001 - 13282 MARSEILLE cedex 06  
Tél: 04.84.35.60.00 - Fax: 04.84.35.44.60

Vidéo 2 : témoignage sur les bons comportements (reporter tous ses déplacements à pied ou en voiture + laisser ses enfants en sécurité à l'école + se réfugier à l'étage ), issue de la campagne de communication nationale pluies intenses - inondations 2023.

# Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !

Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines,  
des gestes simples peuvent vous sauver la vie.



Reportez tous  
vos déplacements  
à pied ou en voiture



Laissez vos enfants  
en sécurité à l'école



Réfugiez-vous  
à l'étage



Ne prenez pas votre voiture ;  
quelques centimètres d'eau  
suffisent à l'emporter



Ne descendez pas  
dans les sous-sols ou  
les parkings souterrains



Coupez, si possible et  
sans vous mettre en danger,  
les réseaux de gaz,  
d'électricité et de chauffage



Éloignez-vous  
des cours d'eau,  
des berges et des ponts



Restez informé et à l'écoute  
des consignes des secours  
et de votre mairie



Contactez les personnes  
vulnérables et isolées  
en privilégiant les SMS



Préparez un **kit d'urgence** contenant  
notamment de l'eau, de la nourriture,  
les copies des papiers d'identités,  
les traitements médicaux... et placez-le  
dans un endroit facile d'accès

*Vidéo 3 : les bons gestes avant, pendant et après l'inondation, vidéo produite par l'association AFPCNT en partenariat avec la préfecture de zone Sud.*

## Ouverture des questions aux journalistes : échanges avec les représentants en tribune